



COMPTE-RENDU
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 6 MARS 2014 à 17h30

PRESENTS : M. Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, M. Escapil-Inchauspé, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoïpé, MM. Bergé, Barrère, Conseillers municipaux.

A DONNE POUVOIR : Mme Loupien-Suares à Mme Thicoïpé.

EXCUSE : M. Ugalde.

ABSENT : M. Arandia.

SECRETAIRE : Mme Salducci.



Approbation des procès-verbaux des séances du 12 décembre 2013 et du 30 janvier 2014.

Approuvés à l'unanimité.

ADMINISTRATION GENERALE

1. Compte-rendu des décisions du maire prises dans le cadre des dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales (rapporteur : M. le Maire).

Le conseil municipal prend acte de la communication dudit compte-rendu.
Pas de vote.

CULTURE ET PATRIMOINE

2. Réserves mutualisées pour les musées – Attribution et signature du marché de maîtrise d'œuvre (rapporteur : M. Etchegaray).

Le conseil municipal attribue le marché à l'équipe W-Architectures, autorise M. le Maire à le signer ainsi qu'à prendre toute décision concernant son exécution et son règlement.

M. Lacassagne ne prend pas part au vote.

Adopté à l'unanimité.

3. Convention-cadre de partenariat avec l'association UPPA danse, le « Malandain Ballet Biarritz » et la Scène nationale Bayonne – Sud-Aquitain pour les années 2014 à 2016 (rapporteur : Mme Demont).

M. le Maire est autorisé à signer ladite convention.
Adopté à l'unanimité.

4. Exposition temporaire « Bayonne 1814 – L'ombre de l'Empereur » - Convention de partenariat avec le syndicat mixte du Musée Basque et de l'histoire de Bayonne et l'association Bayonne 1814 (rapporteur : Mme Demont).

M. le Maire est autorisé à signer ladite convention.
Adopté à l'unanimité.

5. Commémorations 1814 – Apposition d'une plaque commémorative franco-britannique sur le mur extérieur de l'église Saint-Etienne (rapporteur : M. Pommiez).

Le conseil municipal approuve le principe de l'apposition de cette plaque commémorative.
Adopté à l'unanimité.

6. Exposition de Christiane Giraud « En résonance » – Convention de mise à disposition de l'espace d'exposition du Carré (rapporteur : Mme Demont).

M. le Maire est autorisé à signer ladite convention.
Adopté à l'unanimité.

7. Médiathèque – Adhésions à l'ADDNB (association pour le développement des documents numériques en bibliothèques) et au CFIBD (comité français international bibliothèques et documentation) (rapporteur : Mme Durruty).

Le conseil municipal approuve ces deux adhésions de la ville.
Adopté à l'unanimité.

8. Musée Bonnat-Helleu - Récolement décennal des collections – Demande de subvention auprès de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) Aquitaine (rapporteur : M. Etchegaray).

M. le Maire est autorisé à solliciter une subvention au taux le plus élevé possible.
Adopté à l'unanimité.

9. Musée Bonnat-Helleu – Concours de l'Académie Maurice Ravel – « Prix du musée Bonnat-Helleu » (rapporteur : M. Etchegaray).

Le conseil municipal approuve la modification du nom du prix proposé et autorise M. le Maire à l'attribuer aux lauréats sans contrepartie obligatoire pendant la durée de fermeture du musée.
Adopté à l'unanimité.

10. Musée Bonnat-Helleu – Prêt d'un tableau d'Émile Betsellère au musée du Louvre-Lens (rapporteur : M. Lacassagne).

Le conseil municipal accepte ce prêt et autorise M. le Maire à signer la convention nécessaire.
Adopté à l'unanimité.

DEVELOPPEMENT DURABLE

11. Rapport d'évaluation intermédiaire sur la mise en œuvre du plan d'action de l'Agenda 21 de la Ville de Bayonne (rapporteur : Mme Bisauta).

Le conseil municipal prend acte de la présentation de ce rapport d'évaluation intermédiaire établi en décembre 2013.

Pas de vote.

EDUCATION ET VIE SOCIALE

12. Petite Enfance – Crèche Pirouette – Conventions d'objectifs et de moyens et de mise à disposition des locaux avec la Caisse d'allocations familiales pour les années 2014 à 2016 (rapporteur : Mme Dumas).

M. le Maire est autorisé à signer lesdites conventions.

Adopté à l'unanimité.

13. Règlement des inscriptions scolaires et de la sectorisation des écoles publiques pour l'année 2014-2015 (rapporteur : Mme Dumas).

Le conseil municipal approuve les dispositions modificatives proposées pour l'année 2014-2015.

Adopté à l'unanimité.

14. Convention avec le syndicat mixte du conservatoire Maurice Ravel, relative à la participation financière de la Ville au fonctionnement des classes à horaires aménagés (rapporteur : Mme Castel).

M. le Maire est autorisé à signer ladite convention.

Adopté à l'unanimité.

15. Jeunesse – Convention de partenariat avec la région Aquitaine pour l'opération Sac Ados 2014 (rapporteur : M. Gastambide).

M. le Maire est autorisé à signer ladite convention.

Adopté à l'unanimité.

ENVIRONNEMENT ET ESPACES NATURELS

16. Muséum d'histoire naturelle – Demandes de subvention dans le cadre de l'inventaire et du récolement des collections (rapporteur : Mme Gibaud-Gentili).

M. le Maire est autorisé à solliciter les subventions aux taux les plus élevés possibles.

Adopté à l'unanimité.

ESPACES PUBLICS ET CADRE DE VIE

17. Requalification de la section amont de l'avenue Capitaine Resplandy – Avenant à la convention financière avec l'Agglomération Côte Basque-Adour (rapporteur : M. Labayle).

M. le Maire est autorisé à signer ledit avenant.

Adopté à l'unanimité.

18. Demande d'exonération exceptionnelle de la redevance d'occupation du domaine public par l'association sportive et culturelle Breuer (rapporteur : Mme Boé).

Le conseil municipal accorde l'exonération exceptionnelle sollicitée.
Adopté à l'unanimité.

FINANCES

19. Exercice 2014 - Subventions exceptionnelles aux associations (rapporteur : M. Jaussaud).

Le conseil municipal approuve l'attribution des subventions proposées.
Adopté à l'unanimité.

20. Remises gracieuses de créances (rapporteur : M. Soroste).

Le conseil municipal accorde les remises de créances proposées pour un total de 4 585,20 €.
Adopté à l'unanimité.

21. Admission en non-valeur concernant la taxe locale d'équipement (rapporteur : M. Soroste).

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'admission en non-valeur sollicitée (1 475 €).
Adopté à l'unanimité.

22. Conférence nationale du Syndicat national des directeurs généraux des collectivités territoriales - Demande d'exonération exceptionnelle de la redevance de mise à disposition de la Maison des associations (rapporteur : M. Jaussaud).

Le conseil municipal accorde l'exonération exceptionnelle sollicitée.
Adopté à l'unanimité.

FONCIER

23. Plaine d'Ansot – Régularisation foncière par l'acquisition à l'Agglomération Côte Basque-Adour de parcelles bâties : muséum d'histoire naturelle et ferme Uhaldia, et non bâties : chemin d'accès à la plaine (rapporteur : Mme Gibaud-Gentili).

M. le Maire est autorisé à signer les documents concrétisant les acquisitions (euro symbolique).
Adopté à l'unanimité.

24. Acquisition à Monsieur Philippe Izard et Madame Anne Pagnol d'une partie de parcelle sise allée de Huire (rapporteur : Mme Darmendrail).

M. le Maire est autorisé à signer les documents concrétisant l'acquisition à titre gratuit.
Mme Durruty ne prend pas part au vote.
Adopté à l'unanimité.

25. Acquisition à la société Bouygues Immobilier de parcelles sises chemin de Hargous (rapporteur : M. Pommiez).

M. le Maire est autorisé à signer les documents concrétisant l'acquisition à titre gratuit.
Adopté à l'unanimité.

26. Acquisition à la société Kaufman et Broad de parcelles sises allée Docteur Robert Lafon (rapporteur : Mme Lauqué).

M. le Maire est autorisé à signer les documents concrétisant l'acquisition à titre gratuit.
Adopté à l'unanimité.

27. Procédure de transfert d'office sans indemnité dans le domaine public routier communal de l'emprise foncière de l'impasse Tambourindéguy - Ouverture de l'enquête publique (rapporteur : Mme Darmendrail).

M. le Maire est autorisé à ouvrir l'enquête publique correspondante.
Adopté à l'unanimité.

28. Convention d'occupation du domaine public au profit de l'association Club Boulistes Bayonnais d'un terrain sis chemin de Hamboum (rapporteur : M. Jaussaud).

M. le Maire est autorisé à signer ladite convention.
Adopté à l'unanimité.

29. Site de Bellecave - Avenant n° 1 à la convention de portage signée entre la Ville de Bayonne et l'Etablissement Public Foncier Local Pays Basque (rapporteur : M. Pommiez).

M. le Maire est autorisé à signer ledit avenant.
Adopté à l'unanimité.

PATRIMOINE IMMOBILIER

30. Arènes – Mise en place de deux escaliers provisoires - Autorisation d'urbanisme (rapporteur : M. Escapil-Inchauspé).

M. le Maire est autorisé à déposer, au nom de la Ville, la demande d'autorisation nécessaire.
Adopté à l'unanimité.

31. Marché de prestations anti-intrusion de certains locaux de la Ville et du CCAS – Années 2014 à 2018 – Constitution d'un groupement de commandes avec le CCAS de Bayonne (rapporteur : M. Pommiez).

Le conseil municipal approuve le recours à ce dispositif et autorise M. le Maire à signer la convention correspondante avec le CCAS.

Mme Pibouleau-Blain s'abstient.

Adopté à la majorité.

32. Mise en conformité de l'école élémentaire Jean Moulin – Autorisation d'urbanisme (rapporteur : Mme Dumas).

M. le Maire est autorisé à déposer, au nom de la Ville, la demande d'autorisation nécessaire.
Adopté à l'unanimité.

33. Travaux de rénovation de la conciergerie de l'hôtel de ville – Prise en charge du relogement temporaire du concierge (rapporteur : Mme Castel).

Le conseil municipal approuve le remboursement, auprès de M. André Miquau, du loyer correspondant à ce relogement nécessaire.

Adopté à l'unanimité.

REGIE DES EAUX

34. Téléréleve des compteurs – Participation à l'étude d'assistance à la normalisation des solutions techniques (rapporteur : Mme Gibaud-Gentili).

M. le Maire est autorisé à signer la convention financière correspondante avec le FNCCR.
Adopté à l'unanimité.

35. Interconnexions - Signature de l'avenant n° 2 à la convention de fourniture et de vente en gros d'eau potable avec le Syndicat mixte de l'usine de la Nive (Smun) (rapporteur : Mme Gibaud-Gentili).

M. le Maire est autorisé à signer ledit avenant.
Adopté à l'unanimité.

36. Règlement des dépenses d'eau dues par la sous-préfecture de Bayonne – Convention tripartite de prélèvement (rapporteur : Mme Gibaud-Gentili) .

M. le Maire est autorisé à signer ladite convention.
Adopté à l'unanimité.

RENOVATION URBAINE

37. Aménagement des espaces publics de la Maison de la Vie Citoyenne Saint-Etienne sur le site de la Porcelaine – Actualisation du plan de financement (rapporteur : M. Millet-Barbé).

Le conseil municipal approuve l'actualisation du plan de financement présentée.
Adopté à l'unanimité.

RESSOURCES HUMAINES

38. Modification du tableau des effectifs (rapporteur : Mme Durruty).

Le conseil municipal approuve la modification du tableau des effectifs proposée (2 créations et 65 transformations de poste).
Adopté à l'unanimité.

39. Dispositions régissant le contrat de travail à durée déterminée du médecin intervenant dans les crèches municipales (rapporteur : Mme Durruty).

Le conseil municipal approuve les dispositions du nouveau contrat proposées.
Adopté à l'unanimité.

40. Attribution de gratifications de stage à Mesdames Holyanna Garcia, Aurélie Pagès, Armelle Pissavy, Kellia Cluzaud, Tanaïs Quémeneur et Monsieur Mikel Hegoburu (rapporteur : Mme Durruty).

Le conseil municipal approuve l'attribution des gratifications de stage proposées.
Adopté à l'unanimité.

TEMPORADA 2014

41. Signature des marchés de fournitures de taureaux (rapporteur : M. Soroste).

M. le Maire est autorisé à signer les marchés correspondants (montant total : 218 000 €).

Mme Pibouleau-Blain ne prend pas part au vote.

M. Soudre, Mme Capdevielle, M. Etcheto, Mme Thicoipé et M. Bergé ne prennent pas part au vote.

Adopté à l'unanimité.

URBANISME ET SECTEUR SAUVEGARDE

42. Attribution aux propriétaires de subventions pour travaux et à la société Domofrance d'une subvention pour la restauration de l'immeuble sis 20 quai Galuperie (rapporteur : M. Gouffrant).

Le conseil municipal approuve l'attribution des subventions proposées (total de 95 501,43 € et 20 000 € à la société Domofrance).

Mme Pibouleau-Blain vote contre.

Adopté à la majorité.

COOPERATION INTERCOMMUNALE ET SEM

43. Rapport du représentant de la Ville au conseil d'administration de la S.E.M. SO.CO.MIX pour l'exercice 2012/2013 (rapporteur : M. Labayle).

Le conseil municipal se prononce sur le rapport présenté.

Adopté à l'unanimité.



La séance est levée à 19h10.

Le texte complet des délibérations mentionnées ci-dessus est publié au fascicule du recueil des actes administratifs du 6 mars 2014.

-oOo-oOo-oOo-oOo-oOo-